



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL

L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE POUR SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL (DARF/AEMO R et AED R)

1 Éducateur de Jeunes Enfants ou Assistant Socio-Éducatif (ASS ou ES) (H/F)

Présentation Générale de l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant près de 400 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF...) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque...).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

Présentation Générale du Poste

Le DAF (Dispositif d'Accompagnement Familial) du Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile) recrute 1 éducateur de jeunes enfants, ou assistant socio-éducatif (ES/ASS).

Le service met en œuvre des mesures d'AEMO et d'AED renforcées ainsi que le DARF.

Ces mesures s'adressent à tous mineurs présents sur le territoire du Pas-de-Calais, âgés de 0 à 18 ans vivant au domicile de leurs parents ou d'un tiers dont les conditions de développement, de santé, de moralité et d'éducation sont gravement compromises.

Elles s'adressent aux mineurs eu-égard à leur besoin de protection mais aussi à leurs parents dans le cadre de leur responsabilité dans l'éducation et la prise en charge des enfants et à ce titre, relèvent d'une intervention globale soutenue auprès de la famille.

L'AEMO et l'AED renforcées permettent une intervention éducative intensive auprès de la famille et de l'enfant, en y associant une solution de repli par l'accueil de l'enfant dans une structure de la protection de l'enfance, en cas de crise sévère dans la famille et un système d'astreinte.

L'objectif premier de la mesure d'action éducative en milieu ouvert ou de l'action éducative à domicile est de protéger et de sécuriser l'enfant ou l'adolescent des dysfonctionnements familiaux. Il convient également de faire en sorte que les parents exercent leur autorité parentale de manière adaptée, en leur proposant une aide et des conseils afin de leur permettre de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'ils rencontrent, et de leur donner ainsi la possibilité de développer leurs propres capacités d'éducation et de protection.

Le Dispositif d'Accompagnement au Retour en Famille (DARF) vise à apporter un accompagnement éducatif soutenu et constitue une alternative à un placement classique. L'adhésion ainsi que les potentialités d'évolution de la famille sont nécessaires.

Les enfants vivent au domicile parental tout en étant confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dans un cadre administratif ou judiciaire pour une durée pouvant aller jusqu'à un an. Dans le cadre judiciaire, le service s'assure du respect des droits ordonnés par le Juge des Enfants.

Cette mesure a pour objectif d'étayer, de manière hebdomadaire, les parents dans la prise en charge quotidienne de l'enfant dans le cadre d'interventions éducatives soutenues. Un travail en coordination avec les partenaires gravitant autour du mineur est mené afin de proposer des solutions les plus larges et adaptées possibles.

Le DARF permet de préparer une mainlevée de placement, pour des enfants déjà accueillis, en établissement ou en famille d'accueil, en proposant un retour en famille dans le cadre d'un hébergement long. Il est préconisé dans la perspective d'accompagner et de conforter le retour du jeune au sein de son domicile familial.

Situé à Arras, le DAF intervient sur les juridictions d'Arras et Béthune, sur les territoires de l'Arrageois, de l'Artois, du Ternois, de la Communauté de Lens-Liévin et du territoire d'Hénin-Carvin.

Il s'inscrit dans une direction de pôle avec une directrice et une adjointe de direction.

Le service est composé de cadres socio-éducatifs, secrétaires, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, assistants de service social, psychologues.

Activités principales du service :

- Entretiens éducatifs individuels ou familiaux
- Visites et interventions à domicile
- Sorties individuelles et familiales
- Actions collectives
- Travail partenarial
- Ecrits professionnels

Les modalités d'intervention sont déclinées à partir des objectifs élaborés conjointement entre le service, les parents, le jeune et les partenaires. Elles intègrent les spécificités de la famille et s'adaptent à son évolution, à ses acquisitions. Les professionnels des services sensibilisent les parents sur l'origine des difficultés et sur les conséquences des interrelations et des positionnements existants. Il s'agit d'aider les parents à trouver leurs propres réponses en adéquation avec leurs droits et leurs devoirs.

Objectifs du poste :

- Mener des actions éducatives à domicile auprès des familles confrontées à des difficultés éducatives sous l'autorité du cadre socio-éducatif et en relation avec les équipes médico-sociales et les partenaires de l'action sociale
- Garantir la protection de l'enfant
- Évaluer la problématique du jeune et identifier les compétences familiales
- Préparer et doter la famille de l'étayage nécessaire pour garantir la sécurité durable de l'enfant
- Assurer une mission d'observation et de rendu compte auprès du magistrat ou du RS ASE

Profil des Candidats :

- Titulaire du DEEJE ou DEES ou DEASS
- Titulaire du permis B **indispensable**

Vous faites preuve de disponibilité et de capacité d'adaptation ; Vous avez le sens du travail en équipe ; Bienveillant(e), d'une nature calme et rassurante, vous êtes doté(e) d'une capacité à la gestion du stress et à l'installation d'un climat propice à l'échange et au partage ; Dynamique et force de propositions, vous faites preuve de réactivité et êtes capable de prendre de la distance face à des situations complexes, Rigoureux(se), vous possédez des capacités d'analyse et avez le sens de l'organisation.

Type de contrat :

- Poste ouvert aux personnels titulaires ou contractuels
- Poste à pourvoir : Dès que possible
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique

Votre candidature est à adresser par mail avant le 03 octobre 2023 :

recrutement.rh@epdef.fr